

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant spécial

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Wintersteiger AG  
A-4910 Ried im Innkreis, Dimmelstraße 9 Tel.  
+43 (0) 7752 919-0, Fax: +43 (0) 7752 919-52  
E-Mail: sports@wintersteiger.at

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

INRS : Tél. d'urgence : 01 45 42 59 59 INRS / ORFILA.  
Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°6362) :  
+33 (0)3 83 32 36 36.

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

**Pro-Tec G260 lubrication additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.  
**Intervention:**  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Étiquetage supplémentaire:**

EUH208 Contient: 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate Peut produire une réaction allergique.

**2.3 Autres dangers**

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Préparation à base d'huiles d'esters avec émulsifiants et additifs.

**Pro-Tec G260 lubrication additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé	68920-66-1 01-2119489407-26	Skin Irrit. 2; H315  Aquatic Chronic 2; H411	>= 5 - < 10
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé	68920-66-1	Skin Irrit. 2; H315	>= 5 - < 10
Emulsifier, ethoxylate ("Ref.: 72243-076636 Germany")		Acute Tox. 4; H302  Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 10
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate	55406-53-6	Acute Tox. 4; H302  Acute Tox. 4; H332  Eye Dam. 1; H318  Skin Sens. 1; H317  STOT SE 3; H335  Aquatic Acute 1; H400  Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M:10	>= 0,25 - < 1

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Pas de précautions spéciales.  
Appeler un médecin si des symptômes apparaissent.
- En cas d'inhalation : Porter à l'air frais.

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin. Garder tranquille. Ne PAS faire vomir. Danger en cas d'aspiration.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un incendie peut dégager:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

vigueur.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Se conformer aux réglementations pour l'eau.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur.  
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 40°C.  
Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Lubrifiant spécial

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : vêtement de protection

Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Suivre le protocole de protection de la peau.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: caractéristique
Point d'éclair	: > 100 °C
pH	: 9,2 à 100 g/L 20 °C
Densité	: 0,99 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C Méthode: DIN 51757
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Viscosité, cinématique	: 180 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C

**9.2 Autres informations**

Explosibilité : Donnée non disponible

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Pas de dangers particuliers à signaler.

**10.2 Stabilité chimique**

Ce produit est chimiquement stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4 Conditions à éviter**

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Risque de décomposition. : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Fumée  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie orale  
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : DL50: > 2.000 mg/kg  
Espèce: Rat

Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : DL50: > 2.000 mg/kg  
Espèce: Rat

3-iodo-2-propynyl butylcarbamate : DL50: 1.470 mg/kg  
Espèce: Rat

Toxicité aiguë par voie cutanée  
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate : DL50: > 2.000 mg/kg  
Espèce: Lapin

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Irritation de la peau : Provoque une irritation cutanée.

Irritation de la peau  
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Provoque une irritation cutanée.



**Pro-Tec G260 lubrication additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Irritation des yeux : Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.

Irritation des yeux  
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation : Des effets de sensibilisations ne sont pas connus.

**Cancérogénicité**

Remarques : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Information supplémentaire** : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Études écotoxicologiques relatives au produit ne sont pas disponibles.

Toxicité pour les poissons  
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : CL50: 10 - 100 mg/L  
Durée d'exposition: 96 Heure  
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : CL50: 10 - 100 mg/L  
Durée d'exposition: 96 Heure  
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

3-iodo-2-propynyl butylcarbamate : CL50: 0,067 mg/L  
Durée d'exposition: 96 Heure  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate : CE50: 0,16 mg/L  
Durée d'exposition: 48 Heure  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

**Pro-Tec G260 lubrication additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

Toxicité pour les algues  
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate : CE50: 0,022 mg/L  
Durée d'exposition: 72 Heure  
Espèce: Scenedesmus subspicatus

Toxicité pour les bactéries  
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : CE50: > 10.000 mg/L  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : CE50: > 10.000 mg/L  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité  
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : > 70 %  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B  
Facilement biodégradable  
Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : Donnée non disponible

Bioaccumulation  
Alcool, C16-18 et C-18 insaturé, éthoxylé : Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Mobilité : Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Autres effets néfastes**

Information écologique sup- : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

plémentaire

égouts.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : Eliminer conformément aux réglementations locales.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
- Emballages : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits  
sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui res-  
tent dans le conteneur.
- Emballages contaminés : Eliminer conformément aux réglementations locales.
- Code des déchets : 120107 huiles d'usinage à base minérale sans halogènes  
(pas sous forme d'émulsions ou de solutions)

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**RID**

Marchandise non dangereuse

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Maladies Professionnelles : : Non applicable  
(R-461-3, France)
- Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives  
de la CEE ou aux lois du pays concerné.  
Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peu-

**Pro-Tec G260 lubrification additive, Art. No. 55-645-278**

Version: 2.1

Date de révision 29.06.2015

Date d'impression 29.06.2015

vent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

**SECTION 16: Autres informations**

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006